



# Fonds de dotation Les Maisons de la Dignité

Le projet des Maisons de la Dignité est de permettre l'accès au logement pour les personnes sans-abris qui possèdent encore un travail. Le but est simple : Les accueillir et les héberger dans un logement individuel passerelle, les accompagner au quotidien pour le maintien de leur emploi, et le retour à un logement pérenne. La construction de 10 studios et de locaux collectifs d'accompagnement est évaluée à Un million cinq cent mille euros. Vos dons soutiendront la construction.

Association loi de 1901 inscrite à la préfecture d'Indre et Loire en date du 30/04/2018.

Le fonds de dotation vous enverra directement le reçu fiscal à titre de justificatif de réduction d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Cette réduction bénéficiant aux seuls résidents fiscaux français.

## Vos coordonnées

Nom \*

Prénom \*

Adresse (rue) \*

Code postal \*

Ville \*

Adresse e-mail \*

Ces informations sont obligatoires pour le traitement de votre don. Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de vos données pour motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits en adressant un courriel au responsable du traitement : [lesmaisonsdeladignite@gmail.com](mailto:lesmaisonsdeladignite@gmail.com)

## Votre don

Montant libre :  €

Total à payer

0,00 €

Continuer

[Mentions légales](#)